

Cerf élaphe

Classification classique	
Règne	Animalia
Embranchement	Chordata
Sous-embr.	Vertebrata
Classe	Mammalia
Sous-classe	Theria
Infra-classe	Eutheria
Ordre	Artiodactyla
Famille	Cervidae
Sous-famille	Cervinae
Genre	Cervus
Nom binominal	Cervus elaphus Linnaeus, 1758

Le cerf élaphe (*Cervus elaphus*) est un grand cervidé des forêts tempérées d'Europe et d'Asie. C'est l'un des représentants les plus connus de cette famille de mammifères. Pour une liste des autres espèces de cerf, voir le genre *Cervus*. Le cerf rait ou brame.

Données biométriques

Le cerf élaphe atteint une longueur totale de 1,6 à 2,6 mètres, pour 0,75 à 1,50 mètres au garrot et un poids de 75 à 340 kilogrammes, variant selon la sous-espèce. Le poids des animaux est variable selon l'âge, le sexe et la région. Le poids des cerfs augmente de l'Ouest vers l'Est de l'Europe : de 120 kg en Écosse à 250 kg en Europe de l'Est. Le poids des animaux se stabilise vers l'âge de 3-4 ans chez la femelle (biche) et 6-7 ans chez le mâle. En France, le mâle pèse entre 150 et 200 kg, la femelle entre 80 et 110 kg. Ce poids varie selon la qualité du milieu de vie (abondance de la nourriture) mais aussi selon la saison. Un hiver rude peut entraîner une perte de poids de 10 à 15 % chez les deux sexes, le mâle peut perdre jusqu'à 20 % de son poids pendant le brame et la femelle jusqu'à 15 % de son poids pendant la période d'allaitement. La femelle est la biche et le petit jusqu'à l'âge de 6 mois le faon. Ensuite de 6 mois à 1 an on l'appelle « bichette » si c'est une femelle et « hère » s'il s'agit d'un mâle. De 1 an à 2 ans le jeune mâle est appelé « daguet ».

La queue mesure de 10 à 27 centimètres de long. Les sous-espèces nord-américaines et du nord est de l'Asie sont généralement plus grandes que les européennes. Les mâles sont également toujours plus massifs que les femelles. Le cerf élaphe est élancé, mais fortement constitué, avec un poitrail massif, et un cou assez élancé. Les yeux sont de taille moyenne, les oreilles effilées aussi longues que la moitié de la tête et des pattes très fines adaptées

à la course rapide et aux bonds. Les pattes sont constituées de quatre doigts (les doigts 2, 3, 4, 5, le « pouce » étant atrophié), les doigts 2 et 5, plus petits que les deux autres et ramenés vers les côtés de la patte, ne marquent normalement pas le sol lors des déplacements, excepté lors de déplacements dans la neige ou la boue.

Vitesse de déplacement

Les biches de formes élancées, ont un corps relativement fin et souple, avec de longues pattes très fines et légères, des sabots frêles très pointus, adaptés à la course et aux bonds. En cas de danger, elle peuvent faire des bonds à 2,50 mètres en hauteur, 6 à 8 mètres en longueur, et courir à une vitesse maximum de 60 à 70 km/h. Les mâles, plus lourds sont moins rapides.

Pelage

La coloration du pelage varie fortement selon les saisons, l'âge et le sexe : d'une teinte brun-roux en été et gris-brun en hiver ; le mâle a généralement un pelage plus sombre que la femelle. La mue intervient deux fois par an, en avril-mai puis en septembre-octobre.

Une tache jaune clair, appelée « cimier », orne la croupe des deux sexes.

Le faon a, jusqu'à l'âge de quatre mois environ, un pelage brun clair tacheté de blanc que l'on appelle « livrée ».

Bois

À partir de neuf mois, des bois commencent à pousser sur la tête du mâle sous forme de pivots. À un an, ils sont visibles et le mâle est alors appelé « daguet ». Les bois vont alors tomber chaque année (fin de l'hiver chez les cerfs âgés, début du printemps chez les jeunes) pour repousser au cours de l'été. Une enveloppe nourricière, duveteuse et irriguée de sang, assure leur croissance à la manière d'un placenta pour un fœtus. Fin juillet, le velours tombe. Paradoxe de la nature, les bois ne sont opérationnels que lorsqu'ils sont morts. Pour les dépouiller totalement puis les aiguiser en vue des prochains combats, le cerf va "frayer" en les frottant aux arbres. Il mange les lambeaux de peau qui pendent aux ramures. Les dimensions et la forme des bois varie individuellement mais aussi selon l'âge et la sous-espèce. Contrairement à une croyance répandue, le nombre de cors n'a pas de rapport direct avec l'âge.

La corne de cerf râpée ou calcinée était employée jusqu'à la fin du XIXe siècle en tant qu'antidiarrhéique, le principe actif étant la gelatine et le phosphate de calcium.

Répartition et habitat

Il habite les grands massifs forestiers. Il est retenu que le territoire vital du cerf est de 3000 ha en moyenne, toutefois, ces animaux se déplacent parfois sur de longues distances (plusieurs dizaines de kilomètres).

Le cerf élaphe est répandu en Amérique du Nord, en Europe, et dans le nord de l'Asie. En France, il est aujourd'hui commun dans plusieurs régions. Parmi

les grands massifs à cerf, citons :

- la Petite Pierre (Bas-Rhin), site d'étude de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- le massif de Châteauvillain- Arc-en-Barrois (Haute-Marne)
- Chambord (Loir-et-Cher) (réserve de chasse)
- la forêt de Compiègne (Oise)

Le cerf a parfois été trop chassé, et les populations menacées de certains massifs ont dû être reconstituées ; le massif de Brocéliande en Bretagne est un bon exemple.

Dans les forêts françaises, en l'absence de prédateurs, les cerfs seraient passés de 40 000 en 1983 à 100 000 et plus en 1994.

Mode de vie et comportement

Moeurs

Le cerf est une espèce crépusculaire et nocturne.

Les femelles (biches) se regroupent en hardes. Les mâles vivent seuls ou en petits groupes.

La biche est la seule à prendre soin de son faon. Elle ne le quitte que pour aller brouter.

Le rut

Le rut intervient à la fin de l'été ou au début de l'automne et dure environ un mois mais on peut encore entendre bramer des cerfs jusqu'à mi-novembre. La période de rut est marquée par le cri rauque et retentissant du mâle, le brame (Vidéo amateur). Ce cri qui tient du rugissement et du mugissement est aussi le terme désignant le rut chez cette espèce. Par ce cri qui s'entend à plusieurs kilomètres de distance, le mâle avertit les femelles réceptives de sa présence, intimide ses concurrents potentiels et défie les autres mâles qui s'aventureraient sur son territoire. Il devient particulièrement agressif à ce moment-là.

La croissance des bois étant achevée, le mâle les frotte de façon répétitive sur les troncs des arbres, de façon à les débarrasser du velours qui les recouvre : c'est la fraye. En cas de rencontre avec un autre mâle, après une phase d'intimidation, les deux adversaires vont mener un combat très violent durant lequel il se projettent la tête en avant l'un contre l'autre dans le but de déséquilibrer l'adversaire. Ces combats peuvent conduire à l'abandon ou à des blessures assez graves voire la mort par épuisement des deux cerfs s'ils restent coincés par leurs bois emmêlés : seuls des mâles de puissance et de ramure comparables s'affrontent de la sorte. Le mâle régnant sur une harde de femelles surveillera de façon intensive les différents individus de la troupe en vue de l'accouplement, car les femelles ne restent sexuellement réceptives qu'une seule journée durant l'année. Lorsque le « maître de harde » a éliminé

ses concurrents, il couvre les 10 à 30 biches de son harem au fur et à mesure de leurs chaleurs. Une biche qui est stérile est appelée « bréhaïne ».

Alimentation

Le cerf élaphe est herbivore. Au sein de la classe des herbivores, le cerf est dit *intermediate feeder* c'est-à-dire qu'il est très sélectif dans son alimentation et s'adapte toujours à la végétation qu'il a à disposition.

Au sein des massifs résineux de montagne, le cerf préfère le sapin (*Abies alba*) à l'épicéa (*Picea abies*). Au sein des massifs feuillus de plaine, son comportement alimentaire varie avec la saison :

- de la sortie de l'hiver jusqu'à l'automne, il se nourrit de bois (il mange les bourgeons et les jeunes pousses des arbres et arbustes, sauf les épineux qu'il évite), de graminées, lierre, ronce et autres plantes herbacées dont il consomme parfois les fleurs. Toutefois, les forêts de plaine étant fréquemment entourées de cultures, il va souvent se nourrir de maïs ou de colza. En fin de saison, il consomme également des fruits (pommes, poires).
- en hiver, il se nourrit de bois, feuilles mortes et de ce qui reste à sa disposition. Son régime varie selon la présence de neige et selon la glandée ou fainée qui se produit sur la forêt.

Il faut savoir qu'un cerf est un ruminant.

Suivi et dynamique des populations

Suite à une chasse intensive, les populations de grands cervidés avaient fortement régressé en Europe de l'Ouest et du sud et en Chine dès la fin du Moyen Âge. À la fin du XIXe, le cerf élaphe avait disparu de la plupart des massifs forestiers de l'Europe de l'Ouest.

Avec l'organisation de la chasse (réintroductions, élevages, nourrissage, plans de chasse...) de nombreuses populations se sont localement reconstituées à partir d'individus réintroduits, mais avec un appauvrissement génétique probablement important par rapport au patrimoine génétique des populations préhistoriques.

Le cerf est un des premiers animaux terrestres européens considérés non menacés à avoir fait l'objet d'études ADN (par exemple sur le massif de Saint-Hubert en Belgique[2]), permettant d'assigner avec certitude des mues à une série ou à un trophée, d'apparier les parties d'animal qui auraient fait l'objet de trafic ou braconnage. On a aussi pu démontrer l'existence en Région wallonne de trois sous-populations génétiquement isolées en raison des barrières autoroutières. Un poil ou un morceau de viande crue saisis dans un restaurant ou un véhicule suffisent à déterminer l'espèce, le sexe, et, quand des études antérieures existent (en Région wallonne par exemple), la provenance de l'animal.

Dans de nombreux pays, les populations de cerfs qui se sont reconstituées

sont de plus en plus isolées par la fragmentation du paysage par les infrastructures (et parfois elles ont été maintenues dans des surfaces encloses), sur des territoires parfois restreints où elles survivent grâce à l'agrainage et parfois en surexploitant les sous-bois.

Dix-huit cerfs parmi cinquante issus d'une population du Nord de l'Allemagne ont fait l'objet d'une analyse génétique. Cette population est supposée écologiquement isolée des autres populations par des infrastructures routières depuis 30 à 40 ans, et de nombreux cerfs dans ce groupe sont affectés d'une malformation génétique rendant leur mâchoire inférieure plus courte d'environ 5 cm par rapport à la supérieure. L'analyse génétique a confirmé la perte de diversité génétique du groupe, avec une perte d'hétérozygotie d'environ 7 % à chaque génération. C'est sept fois plus que dans la population voisine d'où elle est originaire, et cela rend ce type de population d'autant plus vulnérables aux anomalies génétiques qu'en l'absence de grands prédateurs, les animaux sont moins mobiles, plus sensibles aux parasites et échappent aux processus de sélection naturelle.

Problèmes liés à la surpopulation et/ou à la chasse

Si la chasse a un temps failli faire disparaître les cerfs d'Europe et Asie, les réintroductions, l'agrainage, les apports en sel et les « plans de tir » mis en place au XXe siècle ont en Europe donné des résultats qui ont dépassé les espérances des acteurs qui ont lancé les dynamiques de gestion restauratoire de population de grands et petits cervidés.

Comme les sangliers et les chevreuils bénéficiant en outre d'hivers doux, les populations de cerfs tendent à atteindre des records populationnels dans plusieurs pays de l'Union européenne. Outre des dégâts sylvicoles on peut craindre, en l'absence de sélection par leurs prédateurs naturels carnivores (qui ont presque disparu) des problèmes écoépidémiologiques avec diffusion de maladies favorisées par la promiscuité et l'absence de pression sélective par prédation naturelle, voire des impacts sur l'homme avec par exemple la diffusion de maladies à tiques, dont la maladie de Lyme et les pullulations de tiques.

À titre d'exemple, en Région wallonne, du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007, ce sont 4 732 cerfs qui ont été abattus ou trouvés morts (1 401 cerfs « porteurs de bois », 3 328 cerfs « non-boisés » dont 1 571 biches et bichettes et 1 757 faons [842 mâles, et 770 femelles, 145 indéterminés selon les déclarations] et 3 non identifiés), ce malgré une augmentation du nombre de tir. Ces tableaux sont de nouveaux records et inquiètent les forestiers wallons alors que la répartition des tirs et mortalités entre biches, bichettes et faons semble correspondre aux objectifs (45 à 50 % de biches et bichettes pour 55 à 50 % de faons). Les statistiques montrent que depuis 1996, les chasseurs privilégient encore la survie des femelles (sauf pour 1999), les faons mâles (tués à la chasse, ou retrouvés morts) a toujours été plus élevé que celui des

faons femelles. Les taux de non boisés tirés à l'approche et à l'affût (soit 20 % des cerfs non boisés tués) ont varié de 0 à 81 selon les conseils cynégétiques considérés (il y en a 23 en Région wallonne, dont 17 pratiquant ce mode de chasse). Il reste difficile de juger à partir de quand on peut parler de surpopulation, d'autant que le cerf est une source importante de revenu forestier via la location des droits de chasse et que les comptages sous-estiment toujours les effectifs[5]. En France, la situation est identique : 43 744 cerfs ont été abattus en 2007 par les chasseurs (hors parcs et enclos) à la saison 2006-2007, ce qui correspond à une progression de + 5,2 % par rapport à l'année précédente, et à + 410 % par rapport à 1986 mais seulement à 74,2 % de la réalisation du plan de chasse. Les populations devraient donc encore augmenter.

La grande école du cerf est à coup sûr la Réserve nationale de Chambord : l'ancien domaine royal s'étend sur 5 343 ha de bois, d'étangs et de pâturages, derrière une muraille de 33 km. Quinze spécialistes payés par l'État (aidés de trente ouvriers agricoles) étudient 600 cerfs et 900 sangliers. Seuls des invités officiels y sont admis à chasser (à la carabine, à l'approche ou à l'affût). Ils sont toujours accompagnés de conseillers qui leur désignent les pièces à tuer. On y capture aussi, chaque année, une centaine d'animaux vivants destinés à repeupler les autres massifs français. Chambord doit être d'abord une école vivante, souhaite Christian Mary, commissaire général du domaine. Dès la mi-septembre, des dizaines de curieux se pressent chaque nuit dans les miradors pour observer le brame. Cinq mille écoliers s'y rendent chaque année en groupes et des visites commentées y sont organisées. Les cerfs sont 37 000 en France dont plus des trois quarts dans la moitié du nord du pays (surtout en Champagne, Alsace et Lorraine). Leur population doublerait tous les deux ou trois ans, si la chasse était supprimée, car douze mille petits environ naissent chaque printemps. De dix à onze mille cerfs sont tués chaque année par les chasseurs. Une gestion saine des effectifs exigerait que, chaque année, sur cent animaux, une trentaine soit tués, dont neuf faons mâles et femelles et dix daguets et bichettes de plus d'un an. Il faudrait aussi tuer de préférence des individus déficients, comme le feraient les carnassiers dans la nature. Cependant les chasseurs sont laissés libres : la plupart choisissent selon la quantité de viande et la beauté des bois alors que la chasse doit avoir pour premier but le contrôle et la sélection des populations.

Certaines sources estiment que le cerf peut causer de graves dégâts aux forêts où il est en surpopulation. Dans le Parc National des Cévennes, la forêt telle qu'elle existe en serait menacée. Environ 15 000 ha sont classés en zone interdite à la chasse, ce qui, en l'absence de prédateurs carnivores sauvages, aurait entraîné une multiplication anormale des cervidés. De tels dommages pourraient peut-être être évités en réintroduisant ou acceptant le loup dans le parc des Cévennes. Un problème identique avait été identifié dans le parc américain de Yellowstone : une surpopulation d'élans mangeant les pousses d'arbres entraînait une déforestation. La réintroduction du loup, prédateur de

l'élan, a permis d'en contrôler la population et ainsi d'enrayer la menace sur la forêt. La réintroduction du loup a également permis de restaurer l'équilibre naturel de l'écosystème du parc, perturbé depuis l'extermination du loup par l'homme dans cette zone, dans les années 1950. Mais peut-on comparer un gigantesque parc naturel, grand comme plusieurs départements, avec nos forêts françaises, parsemées de routes, sentiers et autres chemins forestiers?

